



FICHE DE SYNTHESE PERMANENCE DPN

Page 1/7

DPN – UNIE - GPSI

D4550. 34-12/1074 - Ind. 0

Per 11-28

Titre : Epreuve enceinte de Bugey 5

Date de l'appel :	06/09/2011	Demandeur : Ohnimus M.	Appelé : Becquet M.
		Service : Etat Major - Bugey Maintenance	Service : EM DPN
Heure de l'appel :		Tél :	Tél :
		Fonction :	
		Fax :	Fax :

Site : CNPE de Bugey**Etat de tranche :** Arrêt pour rechargement**Tranches concernées :** 5**Fonction concernée :** Enceinte de confinement**Repère fonctionnel :****Pilotes Opérationnel et Pilotes Stratégiques (DPN) :**

Nom :	Service :	Téléphone :	Fax :
Mertz M.	UNIE/GPSI	01.43.69.05.30	
Becquet M.	EM DPN	01.43.69.31.46	

Pilotes Opérationnels et Pilotes Stratégiques Unité appelante

Nom :	Service :	Téléphone :	Fax :
Ohnimus M.	Etat Major Bugey Maintenance Service Permanence de Réalisation	04.74.34.31.01	
Laurent H.		04.74.34.31.36	

1. EVENEMENT

Première épreuve enceinte VD 3 Bugey 5 :

Après 45 heures de palier nominal à 0,4 MPa, le débit de fuite mesuré est de -12,1 +/- 1,1 Nm³/h pour un taux de fuite de -0,140 +/- 0,01%/j.

Cette fuite, inférieure au critère RGE groupe A de -15,7 Nm³/h (soit -0,162%/j), est toutefois supérieure à la marge de 75% d'évolution admise entre deux épreuves de - 12,9 Nm³/h, ce qui nécessiterait une épreuve quinquennale.

La palier nominal de 24 heures a été prolongé de 21 heures afin de chercher la fuite.

Date	Rédacteur	Contrôleur
17/02/2012	Mertz M.	Becquet M.

Classement documentaire : DR (UNIE), ONC

Accessibilité : EDF

Nature document : Fiche Synthèse Permanence

Durée conservation : Palier

Diffusion :

MM. les Directeurs Adjoints DPN
MM. les Directeurs Délégués DPN
MM. les Délégués d'Etat-Major DPN
MM. les Attachés au DEM Affaires Ingénierie
M. le Directeur du CNPE de Bugey
MM. les Directeurs Techniques des CNPE
MM. les Responsables de MSQ des CNPE
Inspection Nucléaire

MM. les Directeurs de l'UTO, du CEIDRE, de l'UNIE
MM. les Directeurs Délégués de l'UNIE
MM. les Chefs de Groupe UNIE
MM. les Membres de l'équipe de Permanence
Mmes et MM. les Pilotes de Permanence UNIE
MM. Les Managers de Branche de l'UNIE
Assistance Permanence du Cabinet Technique
MM. les Correspondants CID
Documentation ONC
KIT KOEBERG



- Toutes les traversées de type B ont été vérifiées tranche en pression : TAM, SAS, traversées électriques
- Les traversées de type C ont aussi été vérifiées. Chacune a fait l'objet d'une étude de cas, le troisième isolement été effectué si possible ainsi que la mise en œuvre d'une contre-pression.

Aucune fuite significative n'ayant été trouvée tranche en pression il a été décidé, conformément à la DT 119, de dégonfler l'enceinte.

Un arrêt de dégonflage a été décidé à 0,1 MPa de façon à faire une nouvelle pénétration dans l'enceinte afin d'essayer de déceler la fuite par écoute. L'écoute réalisée n'a pas été concluante notamment en raison de bruits parasites (il n'a en particulier pas été possible d'arrêter les pompes PTR).

Le bâtiment réacteur a été dépressurisé le 6 septembre à 16h30.

Afin d'éviter la réalisation d'une épreuve quinquennale, de nombreux travaux et recherches ont été réalisés BR dépressurisé et lors de la montée en pression ayant mené à la réalisation de la seconde épreuve.

Seconde épreuve enceinte :

La seconde épreuve s'est déroulée du 7 au 12 septembre 2011. Des paliers de mesure du taux de fuite ont été effectués aux pressions relatives de 0 - 0,25 - 0,3 et 0,4 MPa.

A la pression nominale de l'épreuve de 0,4 MPa, les résultats sont les suivants :

- débit de fuite = $-0,136 \pm 0,009 \text{ \%}/\text{j}$,
- taux de fuite = $-11,9 \pm 1,0 \text{ Nm}^3/\text{h}$.

Le critère d'épreuve est satisfait,

Le critère d'évolution par rapport au taux de fuite constaté lors de la VD2 est juste atteint, sans marge après avoir intégré de façon pénalisante toutes les incertitudes (incertitudes de mesures, incertitudes sur les caractéristiques physiques de l'enceinte, etc ...).

2. ECART

La fuite peut venir de trois causes différentes :

- fuite traversées,
- fuite liner,
- problème de mesure,

Traversées

C'est l'hypothèse la plus probable. Les travaux et investigations ont porté en particulier sur la mise en place de dispositions suivantes (lorsqu'elles peuvent être mises en œuvre):

- Fermeture des vannes de deuxième et troisième isolement
- Test des joints au mille bulles,
- Pose de tapes,
- Remplissage des tronçons (bouchons d'eau),
- Mise en place de contre pression,
- Instrumentation,